

CONSEIL MUNICIPAL DE MENARS

PROCES-VERBAL - SEANCE DU 27 MAI 2013

Etaient présents : Yves George, le Maire,
Mesdames Cousin D, Duneau J, Germain N, Martin D, Messieurs Favry K, Gledel G, Grisel P, Lasnier H,
Prévost G, Talbot A, Touzelet S, Virlet F.

Absents et excusés : Mrs Bailhoux L, Vieillard C.

Pouvoirs : NEANT

Secrétaire de séance : DUNEAU Josette

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du procès verbal du 22 avril 2013
- Bâtiment communal : cession du presbytère
- P.C.S. : Nomination du comité de pilotage dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde
- Urbanisme : Convention avec l'Etat
- Travaux en régie commerces : décision modificative
- Informations diverses : ZAC des Coutures – Commerces – Subventions - Travaux en cours
- Décisions du maire
- Questions diverses

POINT A RAJOUTER A L'ORDRE DU JOUR

Règlement intérieur concernant la restauration scolaire la garderie et le transport scolaire pour la rentrée scolaire 2013-2014.

APPROBATION DU PRECEDENT PROCES VERBAL

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler sur le précédent procès verbal du 22 avril 2013. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'émet aucune observation et l'approuve.

CESSION DU PRESBYTERE

Vu l'accord de l'évêque de Blois pour la mise en vente du presbytère, vu les estimations du service des Domaines et d'une agence immobilière, le conseil municipal, unanime, décide de vendre le bien situé 11 avenue Guillaume Charron, d'une superficie totale de 849m², pour une valeur de 240 000€. Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte notarié et tous les documents liés à cette vente.

Monsieur Prévost Guy précise, que suite à cette cession, quelques petits travaux seront réalisés dans la sacristie (création de toilettes, condamnation d'une porte, raccordement au réseau du tout à l'égout).

COMITE DE PILOTAGE POUR L'ELABORATION DU P.C.S. – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de son intention d'élaborer le P.C.S. (Plan Communal de Sauvegarde) de la commune dans le cadre de ses responsabilités en terme d'information, de protection et de sauvegarde de la population. Il convient de constituer un comité de pilotage qui sera chargé de valider les étapes de réalisation de ce plan au niveau communal, de discuter des orientations à donner au plan, de déterminer les choix stratégiques et d'assurer l'information du conseil municipal. Deux réunions sont programmées, les jeudi 6 juin à 15 heures à la mairie de Muides et mardi 25 juin à 16h30 à la mairie de Ménars. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Germain Nicole, Messieurs Yves George, Lasnier Henri, Prévost Guy, Virlet François membres du comité de pilotage.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE L ETAT POUR INSTRUCTION DES DEMANDES D URBANISME

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de passer une nouvelle convention avec l'Etat afin de permettre à notre collectivité de continuer à bénéficier de l'assistance technique des services de l'Etat pour les actes d'urbanisme à délivrer. Il précise que cette mise à disposition de la DDT ne donne pas lieu à rémunération. Mr Lasnier Henri rappelle à l'assemblée les modalités d'instruction des différents documents d'urbanisme (le permis de construire, la déclaration préalable, le certificat d'urbanisme etc). Après avoir pris connaissance de la dite convention, le conseil municipal, unanime, l'approuve et autorise le maire à la signer.

TRAVAUX EN REGIE –COMMERCES

Afin de permettre l'affectation comptable des travaux réalisés en régie pour les remises des nouveaux commerçants, il y a lieu d'inscrire en dépenses d'investissement et recettes de fonctionnement la somme de 7 640€ dont 7 305.15€ en main d'œuvre et 333.89€ en fournitures. Le conseil municipal, unanime, adopte cette écriture comptable.

RENTREE SCOLAIRE 2013-2014 – REGLEMENT INTERIEUR RESTAURATION SCOLAIRE GARDERIE ET TRANSPORT SCOLAIRE

Monsieur le maire présente les règlements intérieurs relatifs au fonctionnement de la restauration scolaire, de la garderie et du transport scolaire pour la prochaine rentrée 2013-2014 pour les deux écoles. Le conseil, à l'unanimité, en approuve les termes, valide les nouveaux tarifs tels que présentés ci-dessous.

CANTINE	TARIFS	GARDERIE	TARIFS
Repas régulier	3.40€	Demi-journée (matin ou soir)	4.40€
Repas occasionnel	4.40€	Journée (matin et soir)	6.60€
Repas adulte	4.85€	Forfait mensuel demi-journée	28.20€
		Forfait mensuel journée	36.70€
		Forfait retard	25.00€

INFORMATIONS DIVERSES

ZAC des Coutures : Le plan de délimitation de la zone des Coutures étant erroné, l'exposition a dû être reportée. Monsieur le Maire et les adjoints ont rendez-vous le vendredi matin 7 juin, en mairie, avec la société SIAM Conseil, management de projets urbains, pour valider le périmètre définitif. Il est précisé que la superficie reste inchangée.

Commerces

L'affectation des annexes et remises a été réalisée pour les commerces et logements sociaux. Monsieur Touzelet Serge annonce que l'inauguration des commerces aura lieu le jeudi 27 juin à 18h30 en présence de l'ensemble des partenaires de l'opération (les entrepreneurs et les acteurs économiques).

Travaux en cours

Commerces : Les aménagements extérieurs tels que la signalisation des parkings et l'installation d'un râtelier à vélos seront réalisés très prochainement.

Abris voyageurs : Les arrêts sont opérationnels. Agglopolys a été récemment contacté pour les finitions.

Lotissement de la Cour du Puits : Après de nombreuses relances auprès de l'aménageur, la finition en enrobé de la rue Roger Régnier, à l'entrée du lotissement, vient d'être enfin exécutée ; Ceci permet un flux de circulation plus sécurisé à l'approche du virage situé à cette extrémité.

Effacement des réseaux rue André Rouballay : L'opération étant terminée, la réception de travaux a eu lieu ce jour, 27 mai à 11h. Quelques finitions restent à réaliser.

DECISIONS DU MAIRE

Dans le cadre des délégations qu'il détient, Mr le Maire présente aux membres du Conseil les décisions prises depuis la dernière réunion de Conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Calendrier des manifestations

- ↳ Vendredi 31 mai – en soirée : fête des voisins-voisines
- ↳ Samedi 1^{er} juin – après-midi : Kermesse de l'école du Sacré Cœur
- ↳ Samedi 22 juin – après-midi : Visite du château de Ménars
en soirée : Feu de la Saint-Jean organisée par l'ASLM
- ↳ Samedi 29 juin – après-midi : Fête des écoles du RPI à Villerbon

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du CGCT.